



# D'r Innlemer

Revue Municipale d'Informations

Mars 2020 N°30

**DANGER  
COVID 19**

**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

Le Président de la République a décidé de prendre des mesures de confinement pour limiter les risques de contaminations réciproques, en réduisant les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire national, à compter du mardi 17 mars; pour une durée initiale de quinze jours, qui vient d'être prolongée au moins jusqu'au 15 avril.

Les sorties sont autorisées sur **attestation**, uniquement pour les motifs suivants :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé sur convocation d'un médecin, pour des urgences ou des soins programmés
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou l'assistance à des personnes vulnérables ; à la stricte condition du respect des gestes barrières
- Faire de l'exercice physique ou promener son animal de compagnie dans la limite d'une durée journalière d'une heure et dans un rayon d'un kilomètre autour de son domicile
- Répondre à une convocation judiciaire ou administrative
- Participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

Toute infraction à ces règles sera sanctionnée d'une amende allant de 135 € à 1500€.

L'attestation est téléchargeable sur le site de la commune [www.innenheim.fr](http://www.innenheim.fr) ou peut être rédigée sur papier libre.

Si vous n'avez aucune possibilité de l'imprimer ou de l'écrire, téléphonez à la Mairie pour en demander une. Elle sera déposée dans votre boîte aux lettres le lendemain de la demande.

Des **gestes simples** pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se **laver les mains** très régulièrement et soigneusement, ainsi que les poignets et les avant-bras
- Tousser ou éternuer dans le creux son coude et prendre soin de laver le linge à 60°
- Se moucher avec un mouchoir à usage unique.
- **Demeurer à distance d'autrui : 1 mètre minimum !**

## MESURES BARRIERES A INNENHEIM

- **Pour protéger les personnes fragiles**, de plus de 70 ans, enfants, femmes enceintes et malades chroniques (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires, immuno-déprimés, obèses, cirrhotiques et cardiaques...) : pas de garde d'enfants, pas de visites, pas de sorties sauf pour courses, consultations médicales, pharmacie et banques.
  - Les **enfants** sont sans symptômes dans la plupart des cas, mais **contaminants**, donc **aucun contact** avec les copains et les copines n'est autorisé !
  - Pour les patients fébriles, toussant, vomissant, courbaturés et enrhumés, téléphonez à votre médecin traitant, sauf en cas de **difficultés respiratoires** associées à une **forte fièvre** : dans ce cas, **composez le 15**.
  - Rappel : en cas de **contamination**, la période **d'incubation va de 2 à 14 jours**, d'où le confinement de 14 jours obligatoires POUR TOUTE LA FAMILLE ; les personnes saines peuvent sortir pour faire les courses de 1ère nécessité, avec gants et masques, en respectant strictement les distances de sécurité d'au moins 1 mètre avec autrui.
  - La personne atteinte de Covid19 doit rester **confinée dans une pièce dédiée**, aérée régulièrement. La salle de bain et les toilettes doivent être **désinfectées** à l'eau de javel ou autre désinfectant après chaque passage du malade. Celui-ci évite le contact avec les autres occupants de la maison et porte un masque et des gants s'il les rejoint par nécessité.
- Dr J.C. JULLY Médecin** **A. KOENIG Maire**

## VOTRE SANTE A INNENHEIM

Suite au confinement, les professionnels de Santé de notre village adaptent leurs pratiques.

- **Le Dr JULLY** : visites à domicile réservées aux patients en ALD ou lorsqu'une atteinte grave est soupçonnée.

Consultations uniquement sur rendez-vous par téléphone. Les médecins de ville sont chargés de déterminer les patients qui peuvent rester à domicile et ceux qui doivent être hospitalisés.

- **Le cabinet infirmier** est fermé jusqu'à nouvel ordre. L'activité à domicile se poursuit sur rendez-vous. Joindre **Laurence LESNIAK et Patrick GIRARD** au 03 88 48 16 08.

- **Le cabinet de kinésithérapie**, conformément à la demande de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, ne peut assurer que "des soins urgents et vitaux qui ne sont pas reportables" effectués à domicile. **Tiphaine LERCHER-STOECLIN** et son équipe restent disponibles par téléphone au 03 67 07 43 79.

## DISTRIBUTION DE MASQUES :

Lors de l'épidémie de grippe HN1 de 2011, la commune avait acquis des masques de protection de type FFP2. Compte-tenu des besoins en masques immenses rencontrés par l'ensemble des structures de soin et professionnels de santé, la Municipalité a décidé le 23 Mars, saluant leur courage, leur disponibilité et leur engagement :

- d'offrir des masques à l'équipe d'infirmiers de la commune, ainsi qu'aux aides à domicile et au personnel de l'Abrapa travaillant sur notre commune,
- de distribuer des masques aux EHPAD de Barr, Obernai, Bischoffsheim, Rosheim et Molsheim,
- de donner un lot de ces masques à l'hôpital de Sélestat.

## MANGEZ FRAIS, LOCAL ET DE SAISON

C'est possible à INNENHEIM grâce à nos producteurs locaux et proches !

- Vincent et Guillaume MOSCHLER- EARL ferme MOSCHLER distributeur légumes, œufs, jus de fruits etc. route de Duttlenheim et par tél 06 75 22 27 55
- Vincent RIEGEL- Potager du ROSENMEER (légumes bio sur commande + fruits bio selon arrivage du fournisseur- rue du Gal de Gaulle et par tél au 06 38 02 56 56 ou [potager.rosenmeer@gmail.com](mailto:potager.rosenmeer@gmail.com))
- Nicolas WAGENTRUTZ Tourtes : commande au 06 36 53 27 25
- Dépôt de pain THEOPHILE rue Charles Freyd de 6H à 10H du mardi au vendredi et 6H à 12H le samedi 03 88 95 75 54
- Produits de l'apiculture : Rucher de l'Ourson, rue du Gal de Gaulle 06 43 80 91 14

Et cela évite d'inutiles déplacements durant cette période de confinement...

## DES BONNES VOLONTES A VOTRE SERVICE

Mme Béatrice HEZARIFEND (06 47 08 00 40)

et Mme Cathy WIATR (06 70 10 08 76),

ainsi que Mme Adriana PILON ([adrimonge13@gmail.com](mailto:adrimonge13@gmail.com))

proposent leurs services pour faire les courses de 1ère nécessité et se rendre à la pharmacie pour nos aînés non motorisés. Merci à elles !

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Pendant la période de confinement, la collecte des ordures ménagères et des sacs de tri continue à être assurée.

Par contre les déchetteries de la Communauté de Communes du Pays de Ste Odile, à savoir Krautergersheim et Obernai, sont fermées et resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Malgré ces fermetures il ne faut en **aucun cas** mettre les **déchets verts** et les **gravats** dans la poubelle ou les sacs de tri.

Il faut privilégier d'autres procédés :

- maintien des tontes au sol
- composition de tas ou fagots avec les banches
- stockage des gravats
- stockage des autres déchets : bricolage, rangement...

Tous ces déchets ne présentent pas de risques sanitaires et peuvent donc attendre la réouverture des déchetteries.

Pour rappel, les feux restent interdits dans les jardins et les vergers.

## ELECTIONS MUNICIPALE à NNENHEIM

La liste « Une équipe unie pour Innenheim », menée par Jean- Claude JULLY, a été élue le 15 Mars dernier.

En raison de la pandémie liée au Coronavirus et compte tenu des dispositions prises par le gouvernement, l'élection du Maire et de ses adjoints par les nouveaux conseillers municipaux est reportée à une date ultérieure, non connue à ce jour.

Dans cet intervalle, le conseil municipal sortant est maintenu.

Alphonse KOENIG reste Maire de notre Commune.

Les rues étaient vides, les magasins fermaient,  
Les gens ne pouvaient plus sortir.  
Mais le printemps n'en savait rien...  
Et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait,  
Les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver,  
Le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.  
C'était en mars 2020.

**C'était en mars 2020**

Poème de François Jean-Pierre  
(18 mars 2020)

Les jeunes devaient étudier en ligne,  
Et trouver des occupations à la maison,  
Les gens ne pouvaient plus faire de shopping,  
Ni aller chez le coiffeur.  
Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux,  
Et les gens continuaient de tomber malades.  
Mais le printemps n'en savait rien...  
Le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait.  
C'était en mars 2020.

Les gens ont été mis en confinement.  
Et pour protéger les grands-parents, familles et enfants,  
Plus de réunion ni repas, de fête en famille.  
La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient.  
Mais le printemps n'en savait rien...  
Les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé.  
C'était en mars 2020.

Les gens ont commencé à lire, jouer en famille,  
Apprendre une langue, chanter sur le balcon  
En invitant les voisins à faire de même,  
Ils ont appris une nouvelle langue,  
A être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs.  
C'était en mars 2020.

Les gens ont réalisé l'importance de la santé,  
De la souffrance, de ce monde qui s'était arrêté,  
De l'économie qui a dégringolé.  
Mais le printemps n'en savait rien...  
Les fleurs ont laissé leur place aux fruits,  
Les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées  
Puis le jour de la libération est arrivé,  
Les gens l'ont appris à la télé, le virus avait perdu,  
Les gens sont descendus dans la rue,  
Chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins,  
Sans masques ni gants  
Et c'est là que l'été est arrivé...

Et parce que le printemps n'en savait rien,  
Qu'il a continué à être là, malgré tout,  
Malgré le virus, la peur et la mort.  
Parce que le printemps n'en savait rien,

**IL A APPRIS AUX GENS LE POUVOIR DE LA VIE...**